

# TARGET2-Securities: pas de participation du franc

En septembre, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé de renoncer momentanément à participer avec le franc suisse au système pour le règlement des opérations sur titres «TARGET2-Securities». La décision a été précédée d'un dialogue intense entre les parties prenantes.

La Banque centrale européenne (BCE) qui développe TARGET2-Securities (T2S) et l'exploitera, se montre intéressée par le fait d'intégrer dans T2S d'autres monnaies de règlement en plus de l'euro. La BCE justifie cette ouverture vis-à-vis d'autres monnaies par le fait que cela permet de réaliser des économies d'échelle et par la vision d'une harmonisation du paysage du règlement au-delà des frontières de la monnaie unique européenne. Après l'annonce de la Banque d'Angleterre de ne pas participer non plus à T2S, la BCE va devoir néanmoins redimensionner cette vision. Une banque centrale dont le pays n'a pas adopté l'euro, devrait, en cas de participation, déposer de la monnaie banque centrale dans sa propre monnaie auprès de la BCE en ouvrant dans T2S des comptes correspondant qui devraient être alimentés via le système national RTGS. Une participation du franc aurait donc immédiatement affecté le système SIC.



## Réexamen de la question du franc

Il y a trois ans, les opérateurs suisses avaient déjà examiné l'éventualité d'une participation du franc à T2S et faute d'avantages évidents, l'avaient rejetée. Début 2010, la révision des critères de participation à T2S pour le dépositaire central de titres a donné l'occasion de réexaminer l'éventualité d'une participation du franc. La BNS a participé par la suite aux négociations du «Currency Participation Agreements» entre la Banque centrale européenne et d'autres banques centrales n'ayant pas adopté l'euro, et est également intervenue dans le T2S Programme Board, le comité responsable de la direction de l'ensemble du projet. Pour évaluer l'intérêt de la place financière locale à une participation du franc à T2S, la BNS a initié un dialogue entre les parties prenantes avec SIX Group.

## Le dialogue entre les parties prenantes

Le dialogue entre la BNS, SIX Group, les banques et l'Association suisse des banquiers a été conduit à des niveaux techniques et stratégiques. En participant à une table ronde, les banques ont été mises au courant de l'initiative de la BCE par la BNS et SIX SIS. Ces rencontres ont également été l'occasion d'échanger sur les implications techniques. Pour donner un éclairage stratégique d'une participation du franc, trois «High Level-Meetings» ont aussi été convoqués, au cours desquels les responsables des institutions mentionnées ont pu débattre.

## Pas de participation du franc

En août, les parties prenantes ont mis fin au dialogue mis en place en concluant qu'une participation du franc ne fait pas l'objet d'un soutien fort de la part des opérateurs. Pour la BNS, il aurait pu être question d'une participation du franc uniquement si le marché avait adopté une position favorable à ce sujet. Comme cette condition n'est pas remplie et comme la BNS considère que les conditions contractuelles d'une participation du franc ne sont pas idéales, en septembre le directoire de la BNS a décidé de ne pas mettre le franc en tant que monnaie de règlement à disposition dans T2S, et ceci jusqu'à nouvel ordre. Suite à cette décision, la BNS s'est retirée des négociations contractuelles et du T2S Programme Board.

Malgré cette décision négative, l'initiative de la BCE reste pertinente non seulement pour la place financière suisse mais aussi pour la BNS – pour cette dernière en particulier en vue du traitement des opérations de politique monétaire de mise en pension de titres (repo). Même sans participation du franc, la question du rattachement à T2S se pose aux opérateurs suisses. C'est pourquoi la BNS va continuer à suivre le projet avec beaucoup d'intérêt et poursuivre les échanges avec les opérateurs. <

Giuseppe D'Alelio, Banque nationale suisse  
giuseppe.dalelio@snb.ch